

*Questions orales*

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, en toute déférence, je dis que le ministre fait preuve d'une intransigeance qui n'est tout simplement pas justifiée par les circonstances. Le ministre confirmera-t-il que le gouvernement du Québec ne cherche pas à obtenir plus d'argent que les autres provinces?

Deuxièmement, le ministre conviendra-t-il que j'avais bien raison de dire il y a plus d'une semaine, et personne ne m'a contredit depuis, que la suppression de la taxe décidée par la province de Québec créera probablement plus d'emplois en Ontario qu'au Québec et qu'il ne s'agit donc pas d'une mesure favorisant la balkanisation?

Si le ministre est d'accord avec ces deux arguments, pourquoi ne peut-il admettre qu'il a fait une erreur de jugement au début de cette affaire et accepter la proposition du gouvernement du Québec?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, pour deux raisons. M. Parizeau a réduit sa taxe de vente quarante-huit heures après la présentation de mon budget. Avant de rejeter cette initiative, j'ai pris la liberté de communiquer par téléphone avec d'autres ministres des Finances pour leur demander si la proposition du Québec leur paraissait acceptable. Ils m'ont dit non. J'en ai appelé trois. Comme nous étions arrivés plus tôt à un accord unanime, je n'ai pas eu besoin de les appeler tous. Après avoir appelé trois d'entre eux, je savais qu'il n'était pas possible d'en arriver à une entente. Je ne pouvais donc pas accepter cette proposition à ce moment-là.

**M. Stevens:** Quels étaient les trois ministres en cause?

**M. Chrétien:** En outre, M. Parizeau voulait appliquer cette mesure pendant toute une année. La Colombie-Britannique a réduit sa taxe de vente de deux points pour toute une année, même si je n'ai accepté de ne payer que pendant neuf mois. Ensuite, elle devra assumer tous les frais de la réduction. Je ne vois pas pourquoi le Québec ne devrait pas faire la même chose après neuf mois.

● (1132)

LA TAXE DE VENTE—LA REPRISE DES ENTRETIENS AVEC LES PROVINCES

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse elle aussi au ministre des Finances. Hier, il a repris les discussions avec le Québec au sujet de la taxe de vente. J'aimerais lui demander s'il s'est engagé à avoir des entretiens du même genre avec les gouvernements des autres provinces, notamment celui du Manitoba, qui avait à l'origine proposé d'utiliser la réduction de la taxe de vente de 1 p. 100 pour des programmes de création directe d'emplois, et celui de l'Alberta, qui a été tenu à l'écart de toute discussion concernant les abattements d'impôt sur le revenu.

Le ministre a-t-il repris ses entretiens avec les autres provinces maintenant qu'il a proposé de modifier le programme de réduction de la taxe de vente pour une province?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, c'est bien simple. J'ai discuté de cela avec tous les ministres des Finances avant le budget. Pour la question de

l'Alberta, j'ai dit: Est-ce que je peux vous aider à couper la taxe de vente? Le ministre m'a dit: Je n'ai pas de taxe de vente. Alors cela réglait le problème. Je lui ai dit: Nous aurons dans le budget d'autres mesures de façon à aider l'économie de l'Alberta. Cela est réglé. En Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba et dans toutes les provinces, voici ce que j'ai fait: j'ai réduit l'impôt sur le revenu le soir du budget et les provinces ont augmenté leur impôt sur le revenu. Aujourd'hui, je propose pour le Québec de réduire l'impôt sur le revenu des citoyens du Québec. Le ministre des Finances du Québec est libre de faire ce qu'il veut dans sa juridiction. Il peut couper toutes les taxes qu'il voudra, cela le regarde. Moi, je réduis l'impôt sur le revenu des contribuables québécois.

[Traduction]

**Mlle MacDonald:** Étant donné que le ministre des Finances a fourni tellement de détails ce matin quand il a expliqué qu'il avait mis au point divers programmes, il me semble qu'il aurait dû avoir la courtoisie au moins d'en faire part à ses autres homologues provinciaux.

J'aimerais poser une question supplémentaire. Vu l'incertitude et la confusion qui entourent maintenant toute la question de la taxe de vente et vu que les autres provinces s'intéresseraient beaucoup à toute possibilité de changement aux arrangements actuels et vu aussi que la façon dont le gouvernement du Canada s'est comporté hier montre qu'il ne sait pas du tout où cela va nous mener, le ministre acceptera-t-il, dans l'intérêt de la logique et, ce qui est plus important, dans l'intérêt de l'unité nationale, de retirer le bill de la Chambre pour l'instant tant que les négociations avec le Québec et les autres provinces ne seront par terminées?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, nous réduisons l'impôt sur le revenu fédéral pour les contribuables du Québec. Cela relève de mes attributions et M. Parizeau peut faire ce qu'il veut dans son propre domaine, mais je tiens à signaler à l'honorable représentante que ce n'est pas le gouvernement séparatiste du Québec qui dirigera les affaires économiques du Canada.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### LA PARTICIPATION CUBAINE DANS LES HOSTILITÉS D'AFRIQUE

**M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Hier, le ministre a nié que ce soit ait affirmé que Cuba était mêlé à la situation au Zaïre. Aujourd'hui, l'administration Carter, qui a fourni des faits qui prouvent que les soldats cubains stationnés en Angola ont joué un rôle dans l'invasion katangaise de la province de Shaba au Zaïre, est en train de préparer des communiqués spéciaux pour dire aux Cubains que les troupes de Cuba sont utilisées comme une force de remplacement pour servir la stratégie soviétique en Afrique et que l'administration Carter songe aussi à annuler les vols nolisés américains à Cuba et les programmes d'échanges sportifs.